

Le règlement est celui du championnat par équipes de club édité par FFPJP.

La composition des équipes est ouverte à toutes les catégories confondues pour le CDC open (jeunes, féminines, séniors, vétérans) sans aucune obligation.

ADDITIF

CDC OPEN

Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité. 92 équipes sont engagées en 2022.

Le CDC comporte quatre divisions

- Elite : 2 poules de 8
- 1^{ère} division : 2 poules de 8
- 2^{ème} division : 4 poules de 8
- 3^{ème} division : 4 poules de 7

ELITE

A l'issue de la compétition,

Les équipes classées première de chaque poule Elite joueront la finale le jour de la phase finale départementale au boulodrome de Dijon le samedi 12 novembre 2022 à 14 H 30.

L'équipe vainqueur montera en division régionale et sera déclarée championne de Côte d'or division élite.

Les équipes classées 8^{ème} de chaque poule seront rétrogradées en 1^{ère} division.

Selon le nombre d'équipe de Côte d'Or qui descendraient éventuellement des échelons supérieurs, une partie de barrage opposera les équipes selon le tableau ci-dessous et se jouera le samedi 12 novembre 2022 à 14h30 au boulodrome de Dijon

Nombre de descente d'échelons supérieurs	Partie de barrage
0	Entre 7 ^{ème} de poule
1	7 ^{ème} de poule rétrogradés
2	Entre 6 ^{ème} de poule
3	6 ^{ème} de poule rétrogradés
4	Entre 5 ^{ème} de poule

1ERE DIVISION

A l'issue de la compétition,

Les équipes classées première de chaque poule de D1 joueront la finale le jour de la phase finale départementale au boulodrome de Dijon le samedi 12 novembre 2022 à 14 H 30.

L'équipe vainqueur sera déclarée championne de Côte d'or 1^{ère} division.

Les équipes terminant 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule montent en élite.

Les équipes classées 8^{ème} de chaque poule seront rétrogradées en 2^{ème} division.

Le système des descentes des niveaux supérieurs s'applique également pour la D1 selon le tableau ci dessus.

2EME DIVISION

Les premiers de chaque poule de 2ème division accéderont à la 1ère division et disputeront les 1/2 finales (tirage intégral) le samedi 12 novembre 2022 à 08h30 et la finale à 14h30 au boulodrome de Dijon, pour le titre de champion de Côte d'Or de 2ème division.

Les derniers de chacune des poules de 2ème division seront rétrogradés en 3ème division.

3EME DIVISION

Les premiers de chaque poule de 3ème division accéderont à la 2ème division et disputeront les 1/2 finales (tirage intégral) le samedi 12 novembre 2022 à 08h30 et la finale à 14h30 au boulodrome de Dijon, pour le titre de champion de Côte d'Or de 3ème division.

Le meilleur deuxième accédera à la 2ème division.

ADDITIF

CDC FEMININ

Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité. 22 équipes sont engagées en 2022.

Le CDC comporte deux divisions

- 1^{ère} division : 1 poule de 8
- 2^{ème} division : 2 poules de 7

D1 : l'équipe qui terminera 1^{ère} de la poule unique montera en division régionale et sera déclarée championne de Côte d'or 1^{ère} division féminine

L'équipe terminant dernière sera rétrogradée en 2^{ème} division féminine.

Les descentes sont soumises aux éventuelles descentes des divisions supérieures.

D2 : Les équipes classées premières de poule accéderont à la 1^{ère} division et joueront la finale le samedi 12 novembre à 14h30 au boulodrome de Dijon, pour le titre de champion de Côte d'Or de 2ème division féminine.

Administratif :

Les clubs organisateurs doivent faire parvenir les feuilles de match au comité départemental de Côte d'or, dès le lendemain des rencontres (photos des feuilles de match, mail..). Cela permettra la mise en ligne rapide sur le site du comité, des résultats et classements.

Matériel :

Traçages des terrains obligatoire soit 6 terrains par match sinon au moins 3 terrains par match (dans ce cas les têtes à têtes se jouent sur 2 tours). Les terrains doivent être aux dimensions réglementaires (15 x 4m) avec un minimum toléré de 12 x 3 m.

Composition des équipes / Changement d'équipe

Si une équipe utilise un « capitaine/coach » non joueur celui-ci doit impérativement être licencié dans le club de l'équipe qu'il coache et déposer sa licence à la table de marque avec celles de son équipe.

Pour le CDC, le comité peut fixer un délai pour le dépôt des listes mais également utiliser la feuille de match du 1er match de la 1ère journée qui fera office de liste initiale.

La feuille de match de la 1^{ère} journée fera office de liste pour le CD21 (club ayant inscrit plusieurs équipes).

2 joueurs maximum pourront changer d'équipe mais uniquement pour une division supérieure et ils ne pourront plus en changer par la suite. Un joueur ne peut pas jouer dans deux équipes d'une même division.

De même une équipe ne pourra pas comporter plus de 2 joueurs venant d'une division inférieure.

Joueurs mutés : Un seul joueur muté extra départemental est autorisé par équipe.

En cas de non-respect de ces règles, il sera appliqué les sanctions prévues à l'article 15 et 16 du règlement fédéral.

A la fin des rencontres un contrôle sera effectué concernant toutes les équipes qualifiées pour les phases finales. En cas de fraude avérée la commission sportive sera réunie et les résultats de l'équipe incriminée seront annulés.

Tenue vestimentaire :

La règlementation commune à toutes les compétitions de la FFPJP concernant les tenues s'applique pour tous les niveaux, CDC, CRC et CNC (capitaine compris).

Le port du jean est interdit. Tenue homogène club haut et bas.

Organisation :

Les rencontres débuteront à 8 h 30 et 14 h 30.

Un jury sera constitué incluant les capitaines d'équipes.

Les amendes pour forfait sont celles prévues par le règlement fédéral du championnat des clubs.

Une équipe est déclarée forfait si elle présente moins de 4 joueurs.

- Premier forfait : Amende de 100 € pour un match.

- Deuxième forfait : Forfait général - Amende de 400 €.

Le Comité de Pilotage